

GUIDE PRATIQUE POUR LES FAMILLES

En attente d'une place en SESSAD ou en IME

Ce que vous pouvez mettre en place dès maintenant pour votre enfant : les démarches à sécuriser, les cinq leviers à activer pendant l'attente, et une check-list pour ne rien oublier.

Votre enfant a une notification MDPH pour un SESSAD ou un IME, et l'on vous annonce des mois d'attente, parfois des années. Cette période est éprouvante pour beaucoup de familles, car les besoins de votre enfant, eux, n'attendent pas. L'attente n'est pourtant pas une impasse : ce guide rassemble ce que vous pouvez activer dès maintenant.

1 Comprendre la situation

Les services médico-sociaux (SESSAD, IME, ITEP) ont des capacités d'accueil limitées et les listes d'attente sont une réalité nationale. Votre notification MDPH reste valable pendant toute sa durée : être en attente ne vous fait perdre aucun droit.

DEUX RÉFLEXES À PRENDRE TOUT DE SUITE

- ✓ Confirmez chaque année votre demande auprès des établissements notifiés : une demande non confirmée peut être considérée comme abandonnée.
- ✓ Signalez à la MDPH tout changement de situation (déménagement, évolution des besoins, nouveau diagnostic).

2 Les cinq leviers à activer pendant l'attente

1. Un accompagnement éducatif en libéral

Un éducateur spécialisé ou un moniteur éducateur libéral peut intervenir rapidement, à domicile, à l'école ou sur les lieux de vie de votre enfant : autonomie quotidienne, habiletés sociales, gestion des émotions, soutien à la scolarité. Cet accompagnement prépare le terrain de la future prise en charge institutionnelle et s'articulera avec elle le moment venu.

2. La plateforme de coordination et d'orientation (PCO)

Si votre enfant a moins de 7 ans (jusqu'à 12 ans dans certains territoires) et un trouble du neurodéveloppement suspecté ou diagnostiqué, la PCO peut financer un parcours de bilans et d'interventions précoces. Parlez-en à votre médecin.

3. L'école

Sollicitez une équipe éducative ou une ESS pour ajuster les aménagements : PPS, AESH, matériel adapté. L'enseignant référent est votre interlocuteur clé.

4. Les structures de proximité

CAMSP (avant 6 ans), CMP, CMPP : selon les besoins de votre enfant et les délais locaux, ces structures peuvent proposer bilans et suivis pendant l'attente.

5. Les associations de familles

Les associations de votre département connaissent les ressources locales : groupes de parole, activités adaptées, conseils de parents qui vivent la même attente. Elles sont souvent d'une aide précieuse, y compris pour les démarches.

3 Votre check-list pendant l'attente

- ✓ Notification MDPH en cours de validité, demande confirmée cette année auprès de chaque établissement notifié
- ✓ Coordonnées de l'enseignant référent notées, prochaine ESS ou équipe éducative planifiée
- ✓ Bilans et comptes-rendus rassemblés dans un classeur unique (ils serviront à l'entrée en structure)
- ✓ PCO contactée si votre enfant a moins de 7 ans
- ✓ Un relais éducatif mis en place pour le quotidien (libéral, CMP, CAMSP selon votre situation)
- ✓ Une association de familles identifiée près de chez vous

BON À SAVOIR

C'est souvent la combinaison de plusieurs leviers qui fait la différence. Et le jour où la place se libère, tout ce qui aura été construit pendant l'attente (repères, progrès, bilans) facilitera l'entrée de votre enfant dans son nouvel accompagnement.

Trouver un éducateur près de chez vous

L'annuaire est gratuit pour les familles, sans inscription. Chaque profil précise les spécialités, les tarifs et les modalités d'intervention du professionnel.

moneducateur.fr

À propos de MonEducateur.fr

MonEducateur.fr est le premier annuaire national des éducateurs spécialisés et moniteurs éducateurs libéraux de France. La consultation des profils et l'envoi de messages sont gratuits pour les familles, sans inscription. Chaque professionnel référencé justifie d'un diplôme d'État (DEES ou DEME) et d'un exercice libéral déclaré ; notre équipe examine chaque dossier avant publication. Le Label MonEducateur distingue les professionnels dont l'entreprise et le diplôme ont été vérifiés et qui ont signé notre charte professionnelle.

